

Conférence-débat coorganisée par le Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État de l'université de Bordeaux et l'association Aquitaine Afrique initiatives (AQAFI)

La culture juridique coutumière dans le monde : quel état des lieux ?

vendredi 9 novembre 2018 - 17h à 21h

Hôtel du Département de la Gironde, 1 rue Corps Franc Pommies, Esplanade Charles de Gaulle, 33 000 Bordeaux – Amphithéâtre Badinter



17h **Accueil et mots de bienvenue**
Pauline Gervier, *maître de conférences en droit public, université de Bordeaux* et **Alioune Sy**, *président d'Aquitaine Afrique Initiatives*

17h15-19h **Diffusion et débat autour du documentaire**
« A Koutagou, à Liré, la terre n'a pas de prix ! »
en présence de Gérard Moreau, réalisateur (2015)

Modérateur : **Dragoss Ouedraogo**, *enseignant à l'université de Bordeaux, département d'anthropologie, cinéaste et militant associatif*

Intervenants

Eva Ottawa, *Atikamekw Nehirowisi iskwew, consultante en matière de Gouvernance au Québec*

Albert Arazaka, *avocat et expert en renforcement des capacités, Burundi*

Alain Roux, *professeur émérite en Géographie, Université de Bordeaux Montaigne*

Musanji Ngalasso-Mwatha, *professeur émérite en Géographie, Université de Bordeaux Montaigne*

Abdou Bonthianti, *maître de Recherches, Département de Géographie et Aménagement de l'Espace, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger*

Pause

19h15-20h30 **Les acteurs de terrain confrontés aux droits fonciers coutumier et étatique : quels défis ?**

Modérateur : **Daniel Lopes**, *docteur en droit, assistant en droit public de l'Université de Daloa, Côte d'Ivoire*

Intervenants

Abdou Bonthianti, *maître de recherches, département de géographie et aménagement*

Aline Aka Lamarche, *professeure de droit à l'Université de Bouaké, Côte d'Ivoire*

Roland Zobre Digbreu, *chef de terre de Soubré, Côte d'Ivoire*

Véronique Sery, *présidente de la coopérative agricole UFEDZ, Côte d'Ivoire*

Cocktail dinatoire

Cette conférence vise à dresser un état des lieux de la culture juridique coutumière présente dans plusieurs régions du monde, en donnant la parole aux acteurs qui vivent sur des territoires où coexistent des normes étatiques et coutumières dans différents champs du droit, que ce soit en droit de la famille, en droit foncier ou encore en matière de justice. Elle s'inscrit plus précisément dans le cadre des activités des membres du CERCLE au sein du projet de recherches international « Etat et cultures juridiques autochtones : un droit en quête de légitimité » piloté par la Chaire de recherche du Canada sur la diversité juridique et les peuples autochtones de l'Université d'Ottawa, ainsi que des activités de l'association AQAFI, qui pilote des projets locaux et internationaux en faveur de la diversité culturelle. Cette conférence vise à aborder les enjeux notamment en matière de gouvernance de la coexistence de normes étatiques et coutumières sur un même territoire et s'adresse à tous ceux qui, dans la société civile – acteurs institutionnels, associatifs, locaux – s'intéressent au dialogue interculturel ainsi qu'aux voies de pacification des rapports sociaux. Grâce au témoignage des acteurs de terrain sur les mécanismes d'articulation des ordres juridiques, le débat invitera intervenants et participants à réfléchir à des pratiques ou modèles harmonieux de gestion du pluralisme juridique.